



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2022-081 bis**

Publié le 24 février 2022

SOMMAIRE

RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE- ACADÉMIE DE LILLE

Arrêté fixant la composition de la commission académique d'appel des conseils de discipline des élèves



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Arrêté fixant la composition de la commission
académique d'appel des conseils de discipline des élèves**

La rectrice de l'académie de Lille

Vu l'article D.511-51 du code de l'éducation

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La commission académique d'appel des conseils de discipline des élèves est composée ainsi qu'il suit :

**Service commun
d'appui aux
politiques
pédagogiques et
éducatives**

**Bureau des politiques
à l'éducation, à la
santé et à la
citoyenneté**

Ref : SCAPPE/BPESC-
2022-8047/VT

Dossier suivi
Vassiliki THEODOSSIAS

Téléphone
03 20 15 63 35
Fax
03 20 15 65 60
ce.scappe-bpesc@ac-lille.fr
Rectorat de Lille
144 rue de Bavay
BP 709
59033 Lille cedex

Présidente :

La rectrice de l'académie de Lille ou sa représentante, Madame Rachel GUILLOU, Inspectrice d'académie – Inspectrice pédagogique régionale Etablissements et Vie Scolaire.

Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale :

Titulaire :

Madame Muriel MISPLON

Directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale, inspectrice d'académie du Pas-de-Calais.

Suppléante :

Madame Anne-Laure ARINO

Directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale, inspectrice d'académie du Nord.

Chef d'établissement :

Titulaire :

Monsieur Christophe COURDENT

Proviseur du lycée Marguerite de Flandre à Gondcourt.

Suppléante :

Madame Valérie GARDINAL

Principale du collège Pierre Cuallacci à Frévent.

Professeur :

Titulaire :

Monsieur Laurent TESSIER

Professeur au collège Paul Verlaine à Lille.

Suppléant :

Monsieur Alain BLASZKIEWICZ

Professeur au lycée professionnel Voltaire à Wingles.

Représentant des parents d'élèves :

Titulaire :

Monsieur Jean-Yves GUEANT

Représentant de la FCPE Nord (Fédération des conseils de parents d'élèves).

Suppléant :

Monsieur Jean-Louis DUPUIS

Représentant de la FCPE Pas-de-Calais.

Titulaire :

Madame Marie-Françoise WITTRANT

Représentante de la PEEP Nord (Parents d'élèves de l'enseignement public).

Suppléante :

Madame Odile LAGNEAUX

Représentante de la PEEP Nord.

Article 2 :

Les membres autres que le président sont nommés pour deux ans.

Article 3 :

Les arrêtés rectoraux SCAPPE/BPESC n°2017-4723 du 23 janvier 2018, SCAPPE/BPESC n°2019-6160 du 03 mai 2019 et SCAPPE/BPESC n°2019-6303 du 17 juin 2019 sont abrogés.

Article 4 :

Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille, le 08 février 2022.

La rectrice de région académique,
Rectrice d'académie,
Chancelière des universités



Valérie CABUIL